

But

Nous devons permettre à l'ensemble de nos conseillers du salarié d'approfondir, d'actualiser leurs connaissances tout au long de l'exercice de leur mandat. Nous sommes donc face à une responsabilité : former des militants-es ayant un parcours, une expérience, une ancienneté dans le mandat différents.

Il s'agit de leur permettre d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables (et ceux souhaitables) pour leur activité. Et ceci, en cohérence avec notre conception du mandat, notre démarche syndicale dans un contexte marqué par une dégradation de la situation de l'Emploi et une multiplication des suppressions d'effectifs.

Public

Conseillers du salarié expérimentés ;

Membres du collectif d'accueil syndical et de défense des salariés de l'U.L ou de l'U.D.

Intentions pédagogiques

Ce stage vise à :

- faire le point sur les savoirs et savoir-faire acquis lors de la formation à la prise de mandat du conseiller du salarié ;
- approfondir les connaissances et savoir-faire syndicaux, juridiques et relationnels nécessaires pour l'exercice du mandat.

Les méthodes de pédagogie participative et active seront privilégiées.

Contenu

La mission, le statut du conseiller du salarié ; la conception CGT du mandat et nos propositions pour l'améliorer.

L'animation de l'activité des conseillers du salarié au sein de l'U.L et/ou de l'U.D.

Les quatre étapes structurant l'activité du conseiller.

Les différents licenciements individuels (motifs, justification, règles de procédures, sanctions des licenciements irréguliers ou abusifs).

Le savoir s'informer.

Durée

5 jours (consécutifs ou modulables).

Parution

Novembre 2005